

Act. 17.09.09; 15:28 Pub. 17.09.09; 15:02 TV alémanique

Des jodleurs appenzellois choquent le public

Lors d'une émission de la tv alémanique, un chœur de jodleurs appenzellois a tenu des propos considérés comme choquants et racistes. Les jodleurs refusent de s'excuser.



Les jodleurs du choeur appenzellois Urnäsch ont-ils tenu des propos racistes? (photo: dr)

De nombreux téléspectateurs ayant assisté à la retransmission en direct par la tv alémanique d'une fête de lutte suisse en août dernier au Schwägalp, en Appenzell, en ont encore le souffle coupé. Filmés par les caméras, des jeunes jodleurs, membres du chœur Urnäsch, en costume traditionnel, s'apprêtent à consommer ensemble du tabac à priser. Avant de sniffer leur précieuse substance, les jodleurs se lancent dans une chanson grivoise parlant de moines en plein coït ou d'abbés s'adonnant aux plaisirs solitaires. Les jodleurs concluent par des propos que l'on peut résumer ainsi: lorsque la Bible dit qu'il faut aussi aimer son ennemi, elle pense au tabac à sniffer et non pas à ces satanés «Yougos». (In der Bibel steht geschrieben, du sollst deine Feinde lieben, damit ist gemeint der Schnupftabak und nicht das gottverdammte Jugo-Pack).

La diffusion de la séquence a provoqué de nombreuses réactions de téléspectateurs. Une plainte a été adressée à l'ombudsman de la SSR, Achille Casanova. Chef des sports à la tv alémanique, Urs Leutert s'est excusé pour cette séquence qualifiée par ses soins d'obscène, vulgaire, hostile aux étrangers et blessante pour la religion.

«Pas de quoi en faire tout un tabac!»

Les jodleurs appenzellois ne comprennent pas l'ampleur des réactions provoquées par leurs propos. Le président du chœur refuse d'ailleurs de présenter des excuses. «De tels propos font partie de la liberté d'expression. En outre, nous avons un parler très direct en Appenzell et aucun problème avec les étrangers», explique-t-il à 20 Minuten Online.

Présidente de l'association suisse des jodleurs, Karin Niedergerber ne souhaite pas intervenir dans cette affaire mais estime que les propos appenzellois ternissent l'image du jodel.

De son côté, l'organisation *HumanRights.ch* réfléchit sérieusement à déposer une plainte pour violation de la norme anti-racisme et qualifie les propos d'intolérables. Quant à la justice appenzelloise, elle examine en ce moment si il y a lieu d'entamer une procédure.

1 of 2 22.09.2009 14:40

tde/kra/dpo

Recommander cet article...



Partager cet article sur....











(SZEN) Massages Hommes

Institut de massage Lausanne, Genève Paris, Nice, Cannes...

②

Stop alcool Stop tabac

Hypnose & sophrologie vont vous aider. Aussi pour drogues et VIH

Annonces Google

Sites partenaires: agri24.ch | annabelle.ch | automobilrevue.ch | bernerzeitung.ch | dasmagazin.ch | derbund.ch | eload24.com | fuw.ch | Gratis-Inserate | Immobilien | Jobs | Jobsuchmaschine.ch | Kadermarkt | motosport.ch | newsprint.ch | Partnersuche | radio24.ch | ratschlag24.com | schweizerbauer.ch | schweizerfamilie.ch | sonntagszeitung.ch | tagesanzeiger.ch | telezueri.ch | thurgauerzeitung.ch | TVtäglich.ch zueritipp.ch

22.09.2009 14:40